

90 pour cent
En abrégé « 90% »
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 34 Route de Lignol 56610 ARRADON

PROCES VERBAL DES DELIBERATION DU 15/05/2024

L'an deux mille vingt quatre, le quinze mai, à dix heures, l'associé unique de la société **90 pour cent** s'est réuni à l'issue de la signature des statuts en vue de nommer le gérant.

Sont présent :

- Alexandre PICQ

L'assemblée générale peut valablement délibérer

- Monsieur Alexandre PICQ préside la séance

NOMINATION DU GERANT

Après avoir délibéré, il a été décidé de nommer en qualité de gérant :

- Monsieur Alexandre PICQ demeurant **34 Route de Lignol 56610 ARRADON**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le 15/05/2024

Alexandre PICQ

